

Compte rendu de la Commission Environnement du 16 Février 2009

Présents : Bernard BABIN, Marie-Claire BAUDLET, Eric DEVILLE, Francis FAYON, Nicole LATOUCHE, Fabien MESSAGER, Maggy MEYER, Gilles SPINELLI

✓ **Bilan tonnages 2008**

Le Vice Président Environnement présente de manière synthétique les tonnages 2008 par rapport à 2007 (la population a augmenté d'environ 400 habitants entre 2004 et 2008) :

- Corps creux : 28,66 tonnes en 2008 (+ 1,57 t.)
- Corps plats : 160,3 t. (+ 4,91 t.)
- Verre : 204,54 t. (+ 17,9 t.)
- Ordures ménagères : 1 515,88 t. (+ 34,49 t.)
- Encombrants : 29,96 t. (- 11,22 t.)
- Déchetterie : 750,769 t. (+ 203,743 t.)

✓ **Déchets des Equipements électriques et électroniques et RECYLUM**

Gilles SPINELLI évoque l'enjeu de la problématique D3E (écrans, petits appareils en mélange, gros électroménager froid, gros électroménager non-froid...) ; un rapprochement est prochainement envisagé avec la Communauté de Communes de Damvillers, sous forme de convention. Dans le cadre d'une convention avec OCAD3E, la Communauté de Communes pourrait percevoir 1 560 € par point de collecte, des aides à la tonne collectée (0,20 €/ t.) et à la communication (barème dégressif sur 3 ans). Dans cette logique, la déchetterie serait réaménagée : après le dépôt de 24 unités, la société Envie par le biais de l'Amie évacuera les éléments afin de les retraiter. Le gros électroménager pourra être déposé à même le sol et le petit matériel dans des caissettes fournies gracieusement par le prestataire.

Dans un second temps, la société RECYLUM pourra être sollicitée concernant l'enlèvement des lampes (tubes fluorescents, lampes fluo-compactes, lampes de voirie...). Un aménagement abrité pouvant recevoir une palette devra être réalisé.

✓ **Questions diverses**

- **Encombrants**

Le passage des encombrants sera effectué les 28, 29 Septembre et 1^{er} Octobre 2009 selon les communes. Les déchets admis : tables, chaises, lits, armoires démontées, canapés, fauteuils, bureaux, chevets, commodes, salons de jardin, parasols, fenêtres sans les vitres, radiateur en fonte, lavabos, baignoires, bidets, WC, vélos, poussettes, tables à repasser, jouets, articles de cuisine, articles des sport, cartons pliés et ficelés, seaux, cuvettes, bidons non souillés.

- **Composteurs**

Suite à la forte demande de personnes du territoire de la Communauté de Communes souhaitant l'acquisition de composteurs, le vice-président propose que soit effectuée une commande de composteurs en partie subventionnés (faisant suite à l'annonce parue dans le prochain Journal de Pays). Rappel des coûts précédents : composteur plastique 360 l. : 12 €, bois 815 l. : 28 €.

- **Ambassadeur de tri**

Dans le cadre du contrat ADELPHÉ, une réunion se tiendra prochainement à Damvillers autour de la thématique « ambassadeurs » avec des représentants des trois communautés de Communes (Damvillers, Montmédy, Spincourt).

Le Vice Président délégué à l'Environnement

Gilles SPINELLI